

La lettre Cofrac

#8

novembre 2003

À la une

Une fin d'année particulièrement studieuse

Malgré le ralentissement de l'activité économique qui affecte notre pays, le bourdonnement de la « ruche Cofrac » en cette fin d'année 2003 reste toujours aussi intense ; on peut même dire qu'il s'amplifie tant sont nombreux les chantiers ouverts en interne dans le but d'améliorer encore la qualité de notre service.

Je passe en revue ci-après ceux auxquels nous consacrons en ce moment une grande énergie en précisant qu'il ne s'agit pas d'un classement hiérarchique.

Notre système qualité

Les fusions deux à deux de plusieurs sections du Cofrac, ainsi que la nécessaire évolution continue d'un système qualité vivant ont conduit à de nombreux changements dans nos documents et procédures qui sont maintenant tous intégrés dans un gestionnaire électronique de documents (GED). Nous peaufinons l'ensemble en vue de la réévaluation du Cofrac par EA qui aura lieu fin mars 2004.

Nos auditeurs et experts

Les avis convergent entre les entités accréditées (lorsqu'elles s'expriment), l'équipe d'EA qui a mené la dernière évaluation du Cofrac et nos auditeurs internes : le Cofrac se doit de mieux connaître et mieux for-

mer ses auditeurs et experts. Il doit aussi assurer un meilleur suivi de leurs qualifications et de la qualité de leurs prestations. Nous avons constitué un groupe de travail interne qui a fait des propositions visant à améliorer la situation. Il reste à les approfondir, les valider et à les concrétiser en tenant compte de leurs incidences sur le prix de revient de l'audit d'accréditation.

La communication

Si expliquer et informer largement sur les avancées de l'accréditation a toujours été notre *credo*, notre communication va connaître un temps fort en 2004 à l'occasion du 10^e anniversaire du Cofrac. Nous avons déjà bien avancé dans la conduite des réflexions et des travaux préparatoires, mais la plus grosse partie du travail reste à venir. À suivre dans nos colonnes et sur le site Internet.

La réforme de l'accréditation des laboratoires

Mieux répondre à la demande en offrant si besoin une possibilité d'accréditation « sur mesure » et non plus seulement selon nos programmes préétablis, en optimisant la dimension des équipes d'audit, en clarifiant les portées d'accréditation et en faisant évoluer notre tarification, ont été les principales demandes exprimées

par l'ensemble des partenaires concernés. Il s'agit là d'un travail énorme que nous avons entrepris en étroite collaboration avec le comité de section. Nous progressons très significativement mais nos avancées sur ce sujet sont liées à celles que nous devons faire sur nos autres chantiers : qualité, auditeurs/experts et informatique.

Informatique

Notre système d'information actuel doit évoluer, notamment pour tenir compte de la réforme en cours de la section Laboratoires.

Nous y consacrons beaucoup de temps avec l'aide de consultants spécialisés. L'objectif est de disposer, vers la fin 2004, d'un outil adapté à nos besoins et aux besoins en communication temps réel de nos partenaires, auditeurs en particulier.

Et avec tout cela, me direz-vous, que devient le traitement des demandes d'accréditation ?

Je vous répondrai que c'est pour nous la priorité n° 1 et que nous nous attachons à les satisfaire au mieux, qu'il s'agisse des demandes « classiques » ou de l'ouverture de l'accréditation à de nouveaux domaines. ■

DANIEL PIERRE DIRECTEUR

■ Communication

2004 : l'année des 10 ans du Cofrac

Pour fêter ses 10 ans, le Cofrac vous invite tout au long de l'année 2004 à découvrir les différentes actions de communication qui seront mises en place à cette occasion. Ne manquez surtout pas notre

premier rendez-vous le 8 décembre et rejoignez-nous sur la page d'accueil du site Internet pour partager les grands moments qui ont marqué la vie du Cofrac : « 1994-2004 : 10 ans déjà ! » ■

Première accréditation de laboratoire en étalonnage des températures au Maroc

La société marocaine de services en instrumentation et contrôle industriel (**Somasic**) vient de se voir décerner l'accréditation Cofrac en métrologie des températures pour le domaine de mesure allant de -18°C à 900°C. Le laboratoire Somasic a été reconnu compétent pour étalonner des chaînes de

mesure de température (associé à un couple thermoélectrique ou à un thermomètre à résistance), des thermomètres à dilata-tion liquide et des thermomètres à cadran. Somasic se positionne ainsi au Maroc comme le premier laboratoire d'étalonnage accrédité en température par le Cofrac. ■

■ Ressources

Un coup de pouce à la réforme Laboratoires !

La fonction Développement de la section Laboratoires s'étoffe avec la nomination de Jean-Michel Barbin qui quitte le pôle Mécanique pour occuper, comme Gabriel Boisson depuis le 1^{er} décembre 2000, la fonction de chargé de mission développement.

Pour l'équipe, c'est un renfort précieux car les attentes des laboratoires accrédités et des partenaires, membres des commissions, auditeurs et experts, se font de plus en plus pressantes. Qu'il s'agisse du futur système informatique, des politiques d'accréditation ou du découpage des compétences visant à offrir une prestation d'accréditation plus

proche des besoins des laboratoires, il n'est pas question que les réflexions engagées dans le cadre de la réforme marquent le pas. Les deux chargés de mission développement fourniront donc des ressources précieuses pour faire avancer l'ensemble de ces dossiers en collaboration étroite avec les responsables de pôle. Un changement qui devrait donner un coup de pouce à la poursuite de la réforme ! ■

Note : le poste de responsable du pôle Mécanique est à pourvoir. Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez contacter Fabienne Venant, responsable des ressources humaines.

■ Communication

Inscription en ligne au 3^e Forum Accréditation et Laboratoires

Le 3^e Forum Accréditation et Laboratoires du Cofrac aura lieu au Palais Brongniart à Paris le 16 décembre. Pour vous inscrire, rendez-vous sur cofrac.fr en page d'accueil. Un **nouveau service d'inscription en ligne** a été ouvert pour vous, laboratoires en cours d'accréditation ou accrédités.

Pour plus d'information :
lydie.mauger@cofrac.fr

■ Brève

Réseaux d'assainissement

L'Agence de l'Eau Seine-Normandie a adopté des dispositions indiquant qu'à compter du 1^{er} juillet 2004, les collectivités territoriales demandant des aides financières de l'État devront faire effectuer les contrôles de réception des réseaux d'assainissement neufs par un organisme accrédité ou équivalent. Une décision très encourageante pour la reconnaissance de l'accréditation des organismes d'inspection dans ce domaine.

■ Vu-lu



Ça m'intéresse
numéro
de mars 2003

Sous le titre « Les robots testeurs sont eux aussi testés », *Ça m'intéresse*, dans son numéro de mars 2003, pose la question : Qui fabrique « la balance à peser les balances » ?

C'est bien au Cofrac qu'il « revient de s'assurer que les laboratoires possèdent les compétences techniques... » pour les essais en questions.

■ Accréditation

Estimation des incertitudes de mesure dans les laboratoires d'analyses et d'essais : dispositions transitoires

Lors de sa dernière réunion, le comité de section Laboratoires a examiné le document LAB Ref 02 « Accréditation des laboratoires selon la norme NF EN ISO/CEI 17025 - Prescriptions » issu de la révision des documents L002A, L202A et des politiques Cofrac en matière d'avis et interprétations et d'estimation des incertitudes de mesure. Ce document LAB Ref 02 sera bientôt disponible.

En matière d'estimation d'incertitudes de mesure dans les laboratoires d'analyses et d'essais, le comité de section Laboratoires a décidé de reporter du 30 septembre 2003 au 31 décembre 2004 la fin de la période transitoire pour la prise en compte de l'ensemble des exigences de la norme NF EN ISO/CEI 17025 correspondantes.

Durant cette période, le Cofrac continuera de demander un plan d'actions établi par les laboratoires et présenté à l'équipe d'audit qui fera le

point de la situation, afin de répondre complètement à l'ensemble de ces exigences d'ici le 31 décembre 2004, et pour chaque famille de méthodes d'essais contenues dans la portée d'accréditation.

Ces dispositions transitoires ne concernent pas les demandes d'accréditation pour l'adaptation, la conception ou le développement de méthodes (portée dite « flexible » ou « de type 2 ou 3 ») ni les demandes d'accréditation initiale, demandes pour lesquelles les exigences de la norme NF EN ISO/CEI 17025 relatives aux estimations d'incertitude de mesure sont applicables dès le 1^{er} octobre 2003. Ces nouvelles dispositions ont été diffusées par courrier à l'ensemble des laboratoires d'analyses et d'essais accrédités, aux auditeurs qualitatifs, auditeurs et experts techniques ainsi qu'aux membres de commissions technique d'accréditation, fin septembre. ■

■ Nominations aux comités de section

Certification d'entreprises, de personnels et Environnement

Le Conseil d'administration au cours de sa réunion du 5 juin 2003 a nommé Bruno Détanger, président du comité de la section en remplacement de Jean-François de Champs, démissionnaire.

Certification de produits et services

Jacques Muniesa, Fieec, remplace Philippe Decouvelaere au comité de section depuis le 24 octobre 2003.

Paul Farouze, Cerqua, remplace Patrick Bouron au comité de section depuis le 24 octobre 2003 également.

■ EA, ILAC, IAF

Extension des MLA d'EA, ILAC et IAF

Le comité MLA d'EA a décidé d'accepter de nouveaux signataires : Belcert (Belgique) devient membre de l'accord multilatéral pour la certification de personnels et SA (Slovénie) pour les essais et les étalonnages. DSM (Malaisie) et BLQS-DMSc (Thaïlande) signent l'accord multilatéral pour les essais tandis que SIT (Italie) et JAB (Japon) signent pour les étalonnages. SNAS pour la Slovaquie et BMWA pour l'Autriche signent l'accord IAF pour l'accréditation des certificateurs de systèmes de management.

■ Références

Parution du guide technique d'accréditation en métrologie des forces

Dans un premier temps, le document LAB GTA 03 rév.0 ne traite que des compétences suivantes :

- étalonnage/vérification d'instrument de mesure de force
- caractérisation de banc de référence de force

La parution de ce document est apparue nécessaire pour affirmer la position française au sein d'EA dans le cadre de la révision prochaine du document EA-10/04 Uncertainty of Calibration Results in Force Measurements.

Dans un deuxième temps, le document sera révisé pour intégrer les recommandations résultant de l'application de

la norme NF EN ISO/CEI 17025 à la totalité des autres domaines de compétences recensés, soit :

- étalonnage/vérification de machine d'essais de traction/compression
- étalonnage/vérification de machine d'essais de dureté
- étalonnage/vérification de machine d'essais de flexion par choc
- étalonnage/vérification de machine d'essais d'extensométrie.

Travaux

Assemblée générale des auditeurs et experts techniques de la section Certification de produits et services

Comme tous les ans, ils sont venus de toutes les régions de France, les auditeurs qualitatifs et experts techniques de la section Certification de produits et services. C'était au Cofrac le 19 septembre. Ils étaient pratiquement tous présents car ils savent que l'Assemblée générale est un temps fort non seulement pour le maintien de leur qualification –c'est une exigence–, mais aussi en faveur du développement des relations entre experts : c'est, en effet, une journée riche en information/formation. Et des échanges d'expériences entre «monde industriel» et «monde agricole» il y en eut... Débat autour des notes de doctrine concernant les organismes apparentés, les sous-traitants, les critères d'indépendance et d'impartialité... Ce fut aussi l'occasion de faire remonter les informations sur les évaluations dans une optique d'harmonisation des pratiques, de présenter et commenter les évolutions documentaires mais aussi d'évoquer les perspectives en matière d'audit ou d'ouverture de nouveaux secteurs. Bref, tous sont repartis pleinement satisfaits de cette journée.

Rendez-vous dans un an : même lieu, même jour, même heure.

Travaux

Les machines à voter «sous accréditation»

À la demande du ministère de l'Intérieur et en collaboration avec les partenaires intéressés, le Cofrac travaille à la mise en place d'un dispositif d'accréditation des organismes d'inspection chargés de vérifier la conformité des machines à voter vis-à-vis des exigences du règlement technique élaboré par le Bureau des élections et des études politiques du ministère. L'organisme d'inspection intervient uniquement chez le fabricant afin d'évaluer chaque prototype de machine à voter. Le recours à un laboratoire accrédité ISO/CEI 17025 serait prévu notamment en cas d'utilisation de techniques de chiffrement. L'organisme d'inspection serait également amené à évaluer l'adéquation de certains aspects du processus de production, même si le fabricant reste responsable de la conformité des machines produites au prototype. Des visites périodiques seraient en outre réalisées tous les deux ans afin de vérifier que le fabricant continue de respecter l'ensemble des exigences. Le ministère de l'Intérieur souhaiterait que des modèles de machines à voter puissent être validés par des organismes d'inspection accrédités avant les prochaines élections de juin 2004 et que quelques machines soient installées dans des communes pilotes.

Compte tenu de ces échéances, le règlement technique définitif sera présenté au comité de section Inspection le 18 novembre.

Ressources

Profils

Hervé Bléhaut intègre le pôle mécanique en tant que responsable d'accréditation.



Philippe Cassan rejoint la section Inspection en tant que responsable d'accréditation. Il remplace Laurent Vinson nommé responsable de la section à la suite du départ à la retraite de Jean-Paul Durand.



Calendrier

Réunions Cofrac

Comité de section Inspection
18 novembre

Comité de section Certification de produits et services
1^{er} décembre

Comité de section Certification d'entreprises, Personnels et Environnement
3 décembre

Comité de section Laboratoires
5 décembre

Conseil d'administration
11 décembre

Réunions internationales en 2003

Novembre

4-6 2^e Conférence internationale sur la métrologie en Israël

18-19 CCQM Workshop à Sèvres

25 Comité exécutif d'EA à Londres

26-27 Assemblée générale d'EA à Londres

Travaux

Ouverture de l'accréditation aux certificateurs de systèmes de management de la qualité de la production agricole

Le 5 juin 2003, le comité de section Certification d'entreprises, de personnels et Environnement décidait d'ouvrir l'accréditation à un nouveau domaine celui de la certification de systèmes de management de la qualité de la production agricole (label Agriconfiance). Cette certification intéresse bien sûr les coopératives.

Les premiers audits d'accréditation pour la certification selon la norme V01-005 (Agriconfiance) peuvent donc être planifiés.

Le 20 octobre, une journée de formation consacrée à la norme NF EN 45012 a eu lieu en vue de la qualification d'experts techniques dans le domaine de la production agricole et selon le référentiel CACES en vue de la qualification d'experts supplémentaires.